Définition

Talus de remblai : Terrain en pente le long de l'accotement d'une voie de communication, et formé de matériaux mis en place suite à des travaux de remblayage.

Talus de déblai : Terrain en pente le long de l'accotement d'une voie de communication, et formé de matériaux mis en place suite à des travaux d'excavation.

Règle d'interprétation

02600020001 (talus de remblai) : Trace de matériau ajouté en pente le long d'une voie de communication routière ou ferroviaire.

02600020002 (talus de déblai) : Trace de matériau enlevé en pente le long d'une voie de communication routière ou ferroviaire.

Particularité de saisie

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 500

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☑ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche: 1,5

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			8100
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
02600020001	25	1	1	58
02600020002	25	1	0	58

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme					
Annotation	Cb	11		2 1 3	30
Objet ponctuel					

Corps variable

fixe

Toponyme

Annotation 28 Remblai(s), Déblai(s)

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☐

Notes de l'usager
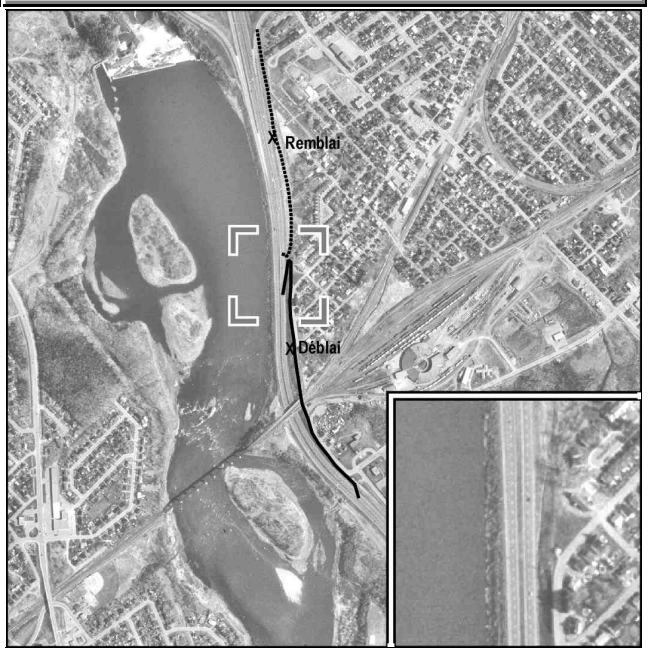
Diagramme de représentation